

■ **Asphalte Etanchéité 2000 S.A.**, à Granges. Pose d'asphalte coulé ainsi que de tous produits à raison de bitum ou de ses dérivés (FOSC du 28.10.1997, no 207, p. 7833). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par ordonnance du Président du Tribunal civil de la Veveyse du 14 octobre 2002. Nouvelle raison sociale: **Asphalte Etanchéité 2000 S.A. en liquidation.**

Journal no 189 du 08.11.2002
(00728222)